

Une professionnelle en soins c'est :

SICHU En Bref | Février 2022



- une citoyenne,
- une travailleuse,
- une militante,
- une aidante,
- une mère,
- une québécoise,
- une électricienne,
- une femme,

...

C'est aussi une personne à part entière dont les droits et les conditions de travail sont bafoués, parce qu'elle a décidé de travailler comme professionnelle en soins dans le secteur public. Encore une fois, les grandes décisions des gouvernements et des dirigeants mettent de la pression sur elles, pour répondre aux besoins de la société de par leur mauvaise gestion du réseau et des soins de santé, et ce, depuis plus de 20 ans.

UNIES, DÉTERMINÉES, MOBILISÉES...

Marie-Claude Cyr
Infirmière clinicienne et militante

Rappel

Vous avez payé des cotisations syndicales directement au SICHU parce que vous étiez absente pour les motifs suivants: retrait préventif, assurance salaire 3ième année, SAAQ, IVAQ, ou congé sans solde prévu à la convention collective. Sachez que les reçus d'impôt pour l'année fiscale 2021 ont été envoyés par la poste, à la mi-janvier. Si vous n'avez pas reçu votre document, veuillez communiquer avec Nancy Légaré au poste #66669

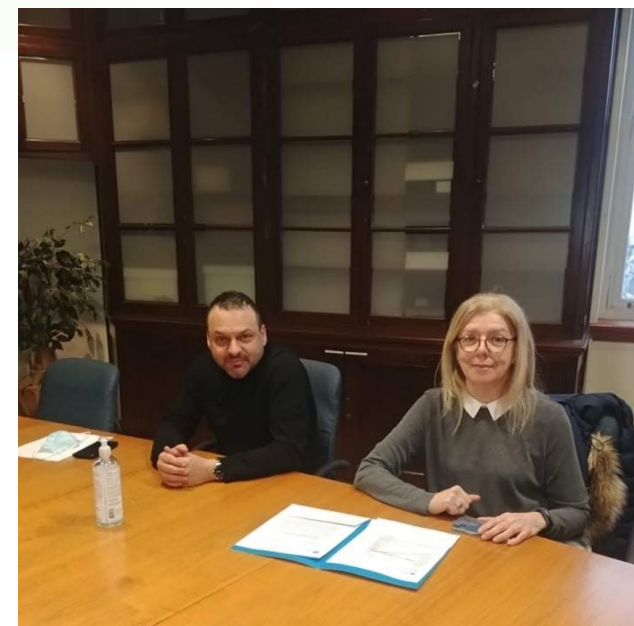
SICHU En Bref

Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Février 2022

2.Éditorial de la présidente 3.COMMOB 4.SST/TSO 5.TSO 6.Maternité 7.femme2022
8.CAP/Trésorerie

#Mobilisées pour être payées

Le gouvernement a pris l'engagement public de payer les sommes dues aux professionnelles en soins, liées à l'entrée en vigueur de la convention collective nationale d'ici le 1er mars 2022. On s'entend pour dire que la parole de ce gouvernement n'est pas fiable du tout! Localement, certains montants seraient déposés les 3 et 17 mars 2022. C'est pourquoi des actions de portées nationale et locale se poursuivront dans les prochaines semaines. Une mise en demeure ainsi qu'une facture symbolique représentant les 25 millions dues aux professionnelles en soins du SICHU ont été remises en main propre au PDG, le 17 février, par notre présidente. Aussi, nous initions l'envoi de courriel aux services de paie et aux RH.





Éditorial de la Présidente

Nouvelle approche d'organisation des soins aux patients

La semaine dernière, les accréditations syndicales du CHU ont été rencontrées par la PDGA pour nous faire part d'un projet qui touche particulièrement les professionnelles en soins et qui a débuté lundi le 7 février.

Le projet : La nouvelle approche d'organisation des soins aux patients.

Suite à cette rencontre, j'ai dénoncé le projet dans une lettre adressée à la PDGA.

Depuis, le projet a été modifié par la Direction du CHU suite à de nombreux questionnements.

Ce projet débute à HSFA sur tous les centres d'activités.

Un comité sera formé sur chaque centre d'activités qui regardera les tâches des infirmières afin de voir à enlever ou en donner à d'autres titres d'emplois. Ceci dans le but de dégager du temps pour l'infirmière afin de, par la suite, revoir les ratios professionnelles en soins /patients à la hausse si possible.

Ce sera une mesure permanente.

Tous les centres d'activités de tous les sites seront regardés.

HSFA puis HEJ puis HDQ puis HSS et finalement le CHUL. (pas nécessairement dans cet ordre)

Sachez que nous sommes en accord pour retirer des tâches aux infirmières puisqu'elles sont en pénurie et en surcharge de travail depuis des années, tout comme les autres professionnelles en soins.

Cependant, nous ne sommes pas en accord d'augmenter les ratios professionnelles en soins/ patients.

Depuis deux conventions collectives, nous travaillons à obtenir des ratios sécuritaires et de qualité. Nous voulons même une loi sur les ratios.

Nous ne voyons pas, du moins pour l'instant, de plus value pour les infirmières.

Nous sommes inquiètes et nous vous invitons à vous tenir au courant et à nous joindre pour discuter de vos inquiétudes et de vos questionnements.

Nous ne voulons certainement pas d'un alourdissement des tâches pour aucune de nos professionnelles en soins.

Demeurons vigilantes!

Nancy Hogan, présidente

Journée internationale des femmes du 8 mars 2022



Chaque année, votre syndicat, le SICHU, tient à souligner cette journée importante qui tend à reconnaître à l'échelle mondiale, les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes. Bien entendu, celle-ci permet aussi de sensibiliser la population au travail qu'il reste à faire à tous ces égards. Cette année, nous vous invitons à venir nous voir dans les kiosques qui seront tenus dans les 5 sites et dont la localisation exacte ainsi que les heures précises vous seront divulgués via nos moyens de communications habituels. (affiches, facebook du SICHU) Vous aurez l'occasion de venir chercher votre objet promotionnel ainsi que la chance de gagner l'un des 5 prix qui seront tirés parmi les participantes. Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Marie-Eve Drolet
Comité condition féminine

Pourquoi je me suis impliquée au syndicat?

SICHU En Bref - Février 2022

Un jour, après avoir subi une injustice au travail, mon père m'a dit : Amélie, si tu souhaites que les choses changent réellement, n'attends pas après qui que ce soit et **SOIT ce changement**.

Depuis mes 18 ans, j'ai toujours eu à cœur la défense de mes droits au travail. Je n'ai jamais craint de faire valoir mes insatisfactions à un employeur ni de me tenir debout lorsqu'il y avait abus. Mon militantisme syndical est arrivé, il y a de cela quelques années, quand j'ai réalisé que les infirmières auxiliaires n'avaient pas leur place dans les urgences ou dans d'autres départements dit spécialisés. Quand j'ai découvert, avec stupéfaction, que nos activités autorisées au CHU étaient inférieures à celles autorisées par mon Ordre Professionnel, ceci a renforcé mon désir de m'investir. Quand l'opportunité s'est présentée à moi, j'ai décidé de défoncer moi-même ces portes qui entravaient mon épanouissement professionnel, et qui, en plus, serait bénéfique à la collectivité. Aujourd'hui, je peux dire que ça commence à payer et vous pourrez les constater bientôt chères collègues. Déjà, lors du dernier affichage, il y a eu la création de plusieurs postes d'infirmières auxiliaires dans les urgences du CHUL et HEJ. Il ne faut jamais oublier que nous sommes **TOUTES** responsables des conditions de travail dans lesquelles nous travaillons chaque jour. **Vous** avez le pouvoir de dénoncer. **Vous** avez le pouvoir de vous faire respecter. **Vous** avez le pouvoir de dire « ça suffit »!

Il faut se rappeler que c'est en nous unissant et en s'impliquant activement, que l'on peut vraiment faire changer les choses. Rappelons nous que le Syndicat c'est **VOUS**, c'est **NOUS!** Alors, êtes-vous avec nous?

Amélie Mercier
Vp HEJ

Future Maman

Vous êtes enceinte! Vous avez obtenu votre certificat de la santé publique. Vous êtes donc sur le programme de maternité sans danger! Sachez que si vous n'êtes pas réaffectée au travail, mais en retrait préventif à la maison, vous êtes toujours considérée disponible pour travailler jusqu'à 36 semaines de grossesse. Vous ne pouvez décider de quitter sur une longue période (vacances), sans savoir si vous serez réaffectée. Vous risquez de perdre vos indemnités de revenu de la CNESST, si vous n'êtes pas en mesure de revenir au travail dans un court délai. Si vous pensez vous absenter, informez-vous auprès de votre agente au service-santé du CHU de Québec afin de savoir si vous serez réaffectée bientôt. Ainsi, vous éviterez bien des problèmes!
Bonne grossesse!

Marie-Claude Cyr
VP-Site CHUL, Responsable comité SST

#Mobilisées pour être payées

Depuis le 4 février dernier, vous avez sans doute remarqué, sur les différents médias sociaux, le mouvement national **#mobiliseespouretrepayees** entourant les retards de paiement des sommes dûes, aux professionnelles en soins, depuis l'entrée en vigueur de la convention collective nationale, en octobre 2021. Pour les membres du SICHU de Québec, cela représente approximativement 25 millions de dollars, et ce, sans compter les intérêts. C'est pourquoi, des actions de portées nationale et locale se poursuivront dans les prochaines semaines. Une manifestation directement au bureau de Logibec est actuellement en préparation début mars, si les délais ne sont pas respectés, afin de mettre encore davantage de pression sur le retard de paiement. C'est à ce moment que nous aurons besoin que vous vous mobilisiez avec nous. Surveillez nos nombreux moyens de communication.

Nous vous encourageons à vous impliquer dans le mouvement. Prenez-vous en photo avec le montant approximatif que l'on vous doit et envoyez le tout au www.figsante.qc.ca/mobilisee Vous y retrouverez aussi le lien pour participer à l'envoi de courriel pour les RH et la paie.

Amélie Mercier VP HEJ
Resp Com/Mob

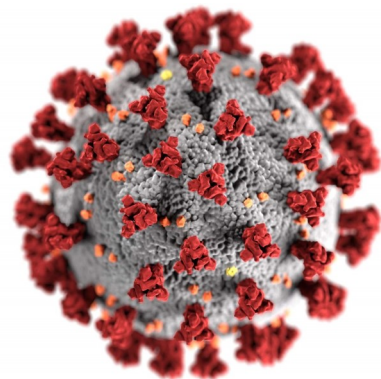


*** IMPORTANT, IMPORTANT, IMPORTANT ***

Il y a écloison de la COVID sur ton département!
Tu contractes la COVID au travail!

Tu dois :

- ⇒ Appeler le **55525**,
 - ⇒ Remplir le formulaire « **déclaration et grille d'analyse d'un événement accidentel** »
 - ⇒ Remplir la déclaration du travailleur sur le site de la CNESST,
 - ⇒ Consulter le site www.sichudequebec.com :
- Menu -- Comité SST –Écloison sur votre département,
- ⇒ Aviser ton syndicat, de la décision du service santé et de la CNESST



La COVID, c'est pas un cadeau; la COVID longue, non plus....
La prévention c'est l'affaire de toutes!

Marie-Claude Cyr
VP site CHUL, responsable Comité SST.

Plan d'action TSO printemps 2022

Début Février 2022, nous poursuivons notre plan d'action avec une nouvelle campagne **Les VRAIS VISAGES du TSO** du 1er au 15 février 2022. Nous invitons toujours les membres à participer jusqu'au **25 février 2022**.

Si vous avez subis du TSO en janvier 2022 (il y en a eu plus d'une centaine) prenez-vous en photo et faites nous là parvenir au amelie.mercier@chudequebec.ca pour que l'on puisse une fois de plus démontrer à la population et au Gouvernement qu'il y a bel et bien un *Vrai Visage* derrière cette violence organisationnelle. Surveillez nos publications Facebook, Mail Chimp, babillard, courrier interne pour la suite de nos actions en mars 2022.

Amélie Mercier VP HEJ
Resp Com/Mob



Du 15 novembre au 6 décembre 2021, nous avons

publiquement dénoncé **377 TSO** effectués dans les différents sites du CHU, force est de constater que janvier n'a guère été différent. Poursuivons la lutte contre le TSO.

Montrons qui sont les

vrais visages du TSO! Jusqu'au 25 février 2022

Toutes celles qui ont effectué un TSO en Janvier 2022, prenez un selfie en uniforme et faites nous parvenir vos photos à amelie.mercier@chudequebec.ca

Nous effectuerons un montage des photos reçues pour une action locale!

*questions? Communiquez au 65937

Votre exécutif



Le recours abusif au TSO doit cesser.